

Réponse à une consultation 02.12.2013

Protocole III concernant l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes du 21 juin 1999 à la Croatie

economieuisse est favorable à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie. Dans le détail, l'organisation soutient le régime transitoire négocié ainsi que l'ouverture progressive du marché du travail helvétique à l'égard de la Croatie qui en découle.